



M. Etienne VERHELLEN  
Rue du Bois des Rêves 3  
  
1490 COURT St ETIENNE

**Votre contact**  
Geneviève LALOUX, Inspecteur sécurité  
Tél. : 02 724 03 12 - Fax : 02 724 02 39  
Gsm : 0475 730 687  
e-mail : genevieve.laloux@mobilitt.fgov.be

Votre courrier du :  
23/03/2009

Vos références :

Nos références :  
INS/SAF/MX08-21/GL/2840

Annexe(s) : Haren le :  
24/04/2009

**Objet** : G-CBSS – Navigabilité

Monsieur,

En réponse à votre lettre datant du 1<sup>er</sup> février 2009 et pour satisfaire à votre demande relative au suivi réservé à ce dossier, je vous informe que l'inspection aéronautique accuse bonne réception des documents demandés le cadre de l'enquête de sécurité portant sur la navigabilité des aéronefs à usage privé, immatriculés à l'étranger et basés à EBNM, à savoir :

- copie du Permit to Fly et du Certificat de Validité ;
- copie du Certificat de Vérification Permit Maintenance released (PMR) ;
- copie des pages des Logbooks attestant des dernières opérations de maintenance effectuées sur l'aéronef.

La Direction générale Transport Aérien a pris en considération la décision de la UKCAA relative à la navigabilité de l'aéronef de type YAK-52 immatriculé G-CBSS et, bien que le Certificat de Validité – Permit to Fly soit limité dans le temps (échéance 04/04/09), nous estimons que la demande a été satisfaite en temps utile et vous informons que ce dossier est clôturé.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Le Directeur,  
Frank DURINCKX